

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 avril 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2611)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 233

présenté par
Mme Battistel, rapporteure

ARTICLE 29

A l'alinéa 23, supprimer les mots :

« qui seront »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.